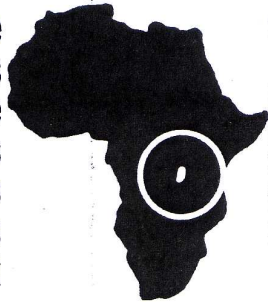


# Rwanda

Dans ce minuscule pays au cœur de l'Afrique, les massacres et les persécutions raciales n'ont



jamais cessé : l'armée française assure pourtant la survie du régime. Dans l'indifférence générale.

## La France au chevet d'un fascisme africain



**M**ettons-nous d'accord, messieurs les journalistes : que personne ne photographie ces cadavres. J'ai dit aux gendarmes qui sont ici d'arrêter et de mettre en prison celui qui prendra des photos, et je plaiderai moi-même ce procès.»

Ce jour-là, François Nsanzuwera, procureur de la République à Kigali, surveille cinq corps enveloppés dans des nattes devant le centre de santé de Nyamata (sud-est du Rwanda). Le procureur est soucieux de présenter au seul médecin légiste son sinistre chargement : il s'agit de prouver que le Rwanda est un Etat de droit. Même si tout le monde sait de quoi sont morts les nommés Kazindu, Buhigiro, Rwabagado et le fils de ce dernier, ainsi que la vieille dame, Ruth Mukankusi, assassinés à coups de serpette et de gourdin par les nervis de l'Interhamwe, la milice armée de l'ex-parti unique MRND.

Grand ami de François Mitterrand et de son fils Jean-Christophe, le président Juvénal Habyarimana, qui, jusqu'à l'année dernière, estimait indispensable que la « race » (hutue ou tutsie) figure sur tous les documents administratifs de ses sujets, ne cherche pas vraiment à contenir, et encore

moins à sanctionner les groupes fanatisés qui se sont juré de provoquer l'extermination totale des 14% de Tutsis « restants ».

« Des représentants du gouvernement rwandais et des membres des forces de sécurité appartenant pour la plupart au groupe majoritaire hutu continuent à violer les droits de l'homme en toute impunité, écrit Amnesty International dans un rapport publié début juin. Les abus commis depuis 1990 incluent l'exécution extra-judiciaire de plus de mille Tutsis, la torture à grande échelle et autres formes de mauvais traitements, des dizaines de disparitions et l'emprisonnement, généralement sans aucune charge d'accusation, de plus de huit mille personnes. »

Dernier pays de l'apartheid avec l'Afrique du Sud, le régime a rempli les fosses communes depuis le mois d'octobre 1990, sous prétexte de l'incursion des rebelles du Front patriotique rwandais (FPR), mouvement composé essentiellement d'exilés tutsis de seconde génération. Une vieille habitude : entre 1960 et 1973, l'Etat et le parti unique Parmehutu, dont le seul nom résumait le programme, ont fait exterminer quelque deux cent-cinquante mille Tutsis, poussant un demi-million

d'autres sur les routes de l'exil. En juillet 1973, le président Juvénal Habyarimana avait promis de mettre fin au tribalisme et dissous le Parmehutu. Mais dix-neuf ans plus tard, son équipe affairiste, usée, tenue à bout de bras par deux compagnies de parachutistes français, rejoue un scénario à la cambodgienne.

### UNE PROVOCATION AU CRIME COLLECTIF

Les fanatiques hutus de la « solution finale » se sont regroupés autour d'un mensuel, *Kangura*, « journal de prédiction raciste dans le style des journaux nazis des années 30 », observe l'africaniste Jean-Pierre Chrétien. A longueur de colonnes, *Kangura* se bat pour la pureté de la « race » hutue. L'audience de *Kangura* n'est pas mince dans l'armée et la radio d'Etat.

Le 3 mars, Radio Kigali, le principal média officiel, « révélait » à longueur de bulletins d'informations un prétendu communiqué secret tutsi qui dressait une liste de dignitaires du régime à éliminer. Cette manipulation à travers un canal officiel a eu un effet inouï sur l'ensemble de la population. « J'ai compris que c'était fichu, que

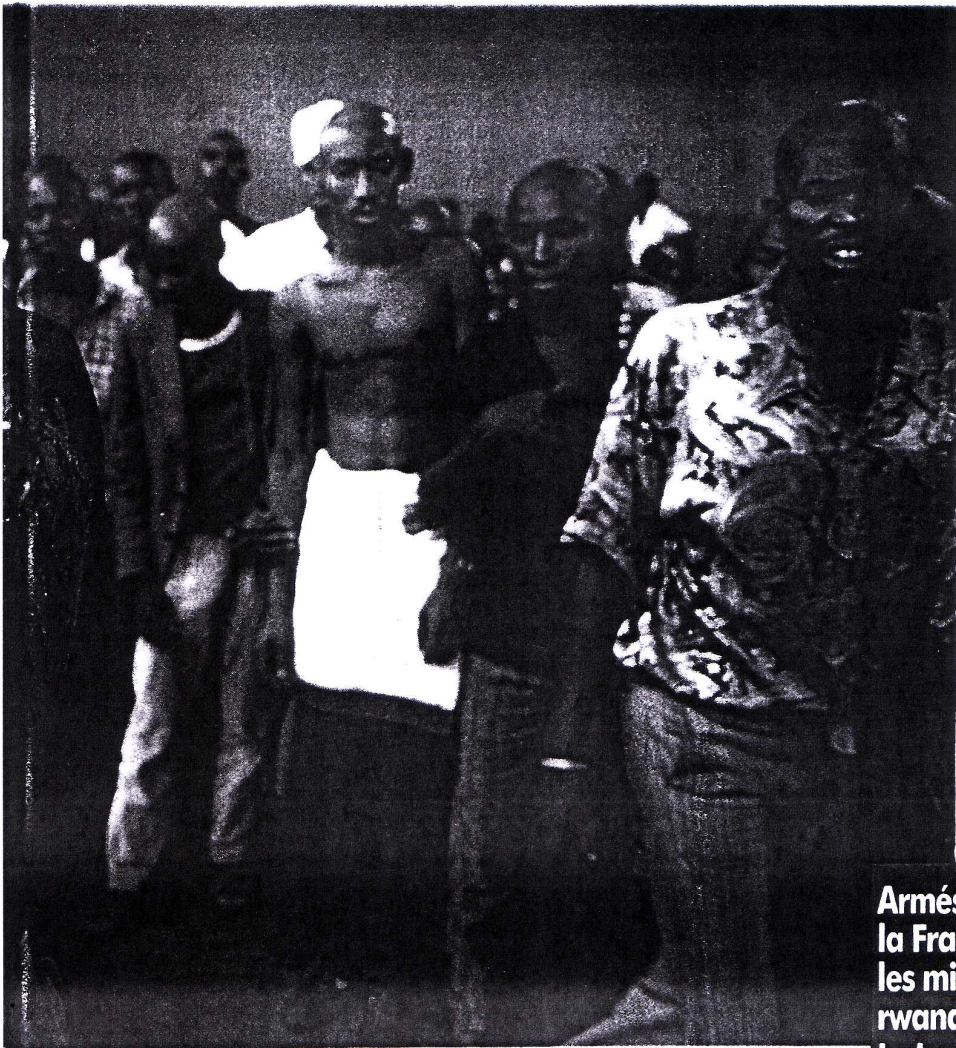


PHOTO P. VERSELE / GAMMA

*cette fois il y aurait du sang»,* raconte un haut responsable rwandais modéré. Effectivement, dès le lendemain, des groupes d'excités commencent à incendier des maisons dans le Bugesera. Par dizaines, les Tutsis sont tués sans pouvoir opposer une quelconque résistance et des milliers de cases sont incendiées... Mais le directeur de l'Office rwandais d'information, Ferdinand Nahimana, n'a même pas daigné excuser l'énorme provocation au crime collectif émanant de son service, Radio Rwanda, un organisme protégé par les soldats... de l'armée française !

Car le plus étonnant reste le rôle des militaires français au Rwanda. Le 4 octobre 1990, après les incursions de rebelles venant d'Ouganda, Paris et Bruxelles expédient des détachements de parachutistes pour protéger leurs ressortissants.

Constatant que la sécurité des Européens n'est pas menacée et qu'au contraire la présence de son corps expéditionnaire permet à l'armée rwandaise de se consacrer totalement à la répression anti-tutsie, le gouvernement belge rapatrie très vite ses paras. Paris adopte une stratégie diamétralement inverse pour imposer sa « médiation ». « L'envoi et le maintien de nos mi-

*litaires sont justifiés par notre souci de maintenir la paix et la stabilité dans la région »,* explique l'ambassadeur de France. François Mitterrand veut surtout empêcher la chute de son vieil ami Juvénal Habyarimana, malgré les manœuvres de ce dernier pour sauvegarder jusqu'à ces derniers mois son parti unique et l'apartheid institutionnel (les diplômés et les emplois sont répartis selon des contingents ethniques et régionaux).

Sous la houlette de Jean-Christophe Mitterrand, responsable de la cellule « Afrique » de l'Elysée et qui entretient des relations suivies avec Jean-Pierre Habyarimana, fils de Juvénal (en quelque sorte son équivalent local), le corps d'intervention français d'environ deux cents hommes est donc passé d'un rôle « humanitaire » à celui d'une garde présidentielle bis. Les soldats français ont pour consigne de se montrer le plus possible dans les rues de Kigali et de contrôler les hauts lieux du pouvoir : la présidence, l'aéroport, l'ambassade de France et... Radio Kigali ! Cette mission n'est pas exempte de dérapages, comme en témoigne M. Eric Gillet, ancien président

d'Amnesty Belgique, qui s'est rendu au Rwanda en août 1991 pour s'entretenir avec des détenus politiques. Jean-Bosco Nyirigira, un « major » du FPR, lui a affirmé avoir été interrogé plusieurs jours de suite par des officiers français à la prison de Kigali. L'avocat belge a recueilli d'autres témoignages faisant état d'interrogatoires de dix-sept membres du FPR par des militaires français. Des interrogatoires qui se seraient déroulés « de façon correcte », à la différence des séances de tortures du Service central de renseignement et du Service de criminologie, où il n'est pas rare que les suspects disparaissent à jamais.

Les enquêteurs français n'ayant pas laissé leur carte de visite, on suppose qu'ils faisaient partie des trente officiers du Détachement d'assistance militaire et d'instruction (Dami) chargé d'encadrer l'armée rwandaise. Car l'appui de Paris n'a cessé de s'amplifier, avec un va-et-vient incessant d'avions qui transportent armes et munitions depuis Châteauroux jusqu'à l'aéroport de Kigali. Selon *Libération*, « le 14 mai dernier, un Boeing 707 cargo de la compagnie bulgare Global Air est venu charger des obus pour mortier de type 120 rayé à Châteauroux (...), et les quantités

*enlevées sont si considérables qu'il a fallu prélever sur les propres stocks de l'armée française ».*

L'escalade s'est poursuivie le 8 juin dernier, avec l'envoi d'une seconde compagnie de cent cinquante hommes jusqu' alors basés en Centrafrique. Devant l'effondrement, les actes d'insubordination et les pillages de son armée, portée trop vite de cinq mille à trente-cinq mille hommes, le président Habyarimana a appelé à nouveau l'Elysée au secours. Nos militaires sont aujourd'hui chargés d'une « gesticulation » dans la ville de Byumba, à 70 kilomètres au nord de la capitale, qui était sur le point de tomber aux mains des rebelles.

Jusqu'où peut aller l'implication de l'armée française au Rwanda ? Fort loin, si l'on observe que le lieutenant-colonel Jean-Jacques Maurin, officiellement adjoint de l'attaché militaire, est en réalité le chef d'état-major de l'armée rwandaise, chargé de superviser une guerre de moins en moins militaire et de plus en plus incivile. Le Front patriotique rwandais souligne que « la justification humanitaire de la présence militaire française au Rwanda s'avère de plus en plus être un leurre. L'argument rabâché selon lequel elle vise à tempérer l'ardeur meurtrière du régime en place est pour le moins faible devant la réalité des faits ».

Jean-François DUPAQUIER

**Armés par la France, les militaires rwandais torturent et massacrent les civils de « race » tutsie.**